



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 septembre 2017

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT.

Absents :

Catherine MAIGNAN,
Baptiste JAUNEAU.

Début de la séance : 20h30

Fin de la séance : 23h18

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

FINANCES

DL.17.061 - Marché global de conception, de (re)construction, de maintenance et d'exploitation des installations d'éclairage public et équipements connexes - modification en cours d'exécution n°8

Claude FLEURY expose :

Conformément l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sur les marchés publics et au marché n°13/674 du 26 août 2013 concernant le marché global de conception, de (re)construction, de maintenance et d'exploitation des installations d'éclairage public et équipements connexes, Monsieur le Maire décide de conclure et signer la modification en cours d'exécution N°8 avec l'entreprise INEO demeurant 14 rue de la Fonderie – PA des montées à Orléans.

Modifications introduites par la modification en cours d'exécution :

1 – Ajout de nouvelles références au BPU :

Afin de permettre d'atteindre l'objectif d'abaissement de 15 % d'énergie sur la période globale du contrat, il a été décidé d'ajouter les références ci-dessous de lanternes, crosses et mâts de type LED au bordereau des prix unitaires, celles-ci n'étant pas prévues au BPU initial :

- **Luminaire STYLAGE 48 LEDS 3000°K VASQUE PLAT – OPTIQUE LENSOFLEX 2 – IP 66**

Le prix HT de cette référence est de : 730.00 €

- **Fourniture et pose crose type « STYLAGE » ou similaire en acier galvanisé ou aluminium thermolaqué RAL au choix pour luminaire suspendu – DEPORT 0.98 m Simple**

Le prix HT de cette référence est de : 560.00 €

- **Mât CYLINDRO-CONIQUE en acier galvanisé à chaud thermolaqué RAL au choix de la collectivité – H 4 à 6 M**

Le prix HT de cette référence est de : 430.00 €

- **Fourniture et pose crose type « CONDOR » ou similaire en acier galvanisé ou aluminium thermolaqué RAL au choix pour luminaire suspendu – DEPORT 1.15 m SIMPLE**

Le prix de cette référence est de : 485.00 €

2- Augmentation du forfait du poste G4 pour l'année 2016 – 2017 ANNEE 4

Une étude de circulation et de stationnement commandée par la Ville d'Ingré a été réalisée par l'entreprise SAGACITE faisant apparaître la nécessité de requalification rapide de la rue de la Mairie à INGRE.

En raison de cette requalification entraînant la modification complète de la voirie et de la chaussée ; il s'avère nécessaire de changer l'ensemble de l'éclairage public pour un montant de 72 957.50 € HT soit 87 549.00 € TTC.

L'annexe 3-1 de l'acte d'engagement prévoit que le montant forfaitaire du poste G4 est de 83 485.63 € HT par année.

Pour l'année 2016/2017, année 4 du marché, le montant du poste G4 s'élèvera à 156 443.13 € HT au vu de la présente modification d'un montant de 72 957.50 € HT.

Cette modification représente 4.78 % du montant initial du marché.

Après présentation en commission « Finances – Ressources Humaines » du 18 septembre 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la modification en cours d'exécution n°8 du marché global de conception ci-dessus.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 25 septembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 6 octobre 2017

Publication le : 9 octobre 2017

Notification le : 9 octobre 2017



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-17-061

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-10-06T15-48-39.00 (MI207696088)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170925-DL-17-061-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Marché global de conception, de (re)construction, maintenance et d'exploitation des installations d'éclairage public et équipements connexes - modification et poursuite d'exécution n.8

Date de décision : 25/09/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Acte :

DL.17.061-FIN-Marché global conception, construction, maintenance et exploitation installs éclairage public et équipement connex-modif cours exécution n°8.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/10/17 à 15:48

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 06/10/17 à 15:48

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 06/10/17 à 15:54